



La Parole s'est faite chair
Méditations sur l'Évangile selon Jean

Les témoignages en faveur de Jésus

« Bien sûr, si j'étais seul à témoigner en ma faveur, mon témoignage ne serait pas vrai. Mais j'ai un autre témoin, déclare Jésus, et je sais que son témoignage est vrai. Vous avez envoyé une commission d'enquête auprès de Jean et il a rendu témoignage à la vérité. Moi, je n'ai pas besoin d'un homme pour témoigner en ma faveur, mais je dis cela pour que vous, vous soyez sauvés. Oui, Jean était vraiment comme un flambeau que l'on allume pour qu'il répande sa clarté. Mais vous, vous avez simplement voulu, pour un moment, vous réjouir à sa lumière. Quant à moi, j'ai en ma faveur un témoignage qui a plus de poids que celui de Jean : c'est celui des œuvres que le Père m'a donné d'accomplir. Oui, ces œuvres que j'ai accomplies attestent clairement que le Père m'a envoyé. De plus, le Père lui-même, qui m'a envoyé, a témoigné en ma faveur. Mais vous n'avez jamais entendu sa voix ni vu sa face. Sa parole n'habite pas en vous; la preuve c'est que vous ne croyez pas en celui qu'il a envoyé. Vous étudiez avec soin les Écritures, parce que vous êtes convaincus d'en obtenir la vie éternelle. Or, précisément, ce sont elles qui témoignent de moi. Mais voilà : vous ne voulez pas venir à moi pour recevoir la vie. Je ne cherche pas à être applaudi par les hommes. Seulement, je constate une chose : au fond de vous-mêmes, vous n'avez pas d'amour pour Dieu. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas. Si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez! D'ailleurs, comment pourriez-vous parvenir à la foi alors que vous voulez être applaudis les uns par les autres et que vous ne recherchez pas la gloire qui vient de Dieu seul? N'allez surtout pas croire que je serai moi votre accusateur auprès de mon Père; c'est Moïse qui vous accusera, oui ce Moïse même en qui vous avez mis votre espérance. En effet si vous l'aviez réellement cru, vous m'auriez aussi cru, car il a parlé de moi dans ses livres. Si vous ne croyez même pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles? »

Jean 5.31-47

Au cours du cinquième chapitre de l'Évangile selon Jean, Jésus s'adresse aux chefs religieux juifs après la guérison d'un paralytique à la piscine de Béthesda durant un jour de sabbat. On lui reprochait d'avoir accompli ce miracle précisément ce jour-là, durant lequel les chefs religieux interdisaient toute activité, même celle consistant à apporter le repos et la guérison à un homme atteint d'une condition terrible depuis 38 ans. En s'identifiant à Dieu le Père, en se présentant comme son Fils, auquel le Père avait remis toute autorité, celle de juger comme celle de donner la vie aux morts, Jésus aggravait son cas auprès des chefs religieux. En effet, leur disait-il au verset 26, « comme le Père possède

la vie en lui-même, il a accordé au Fils d'avoir la vie en lui-même ». Et parce qu'il est le Fils de l'homme, il lui a donné autorité pour exercer le jugement.

Au verset 24, Jésus annonçait solennellement une première résurrection, qui consiste à passer de la mort à la vie déjà durant notre existence terrestre, lorsque nous avons cru en sa parole :

« Oui, vraiment, je vous l'assure : celui qui écoute ce que je dis et qui place sa confiance dans le Père qui m'a envoyé, possède dès à présent, la vie éternelle et il ne sera pas condamné; il est déjà passé de la mort à la vie » (Jn 5.24).

Cette première résurrection s'adresse à ceux qui sont morts spirituellement dans leurs péchés, et qui, entendant la prédication de la parole du Christ, se convertissent.

« Oui, vraiment, je vous l'assure : l'heure vient, et elle est déjà là, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu et tous ceux qui l'auront entendue vivront » (Jn 5.25).

Bien sûr, « entendre » la voix du Fils de Dieu ne signifie pas ici l'entendre simplement pour l'oublier ou la rejeter ensuite, mais l'entendre spirituellement, c'est-à-dire l'accepter par la foi.

Mais Jésus parle aussi, aux versets 28 et 29, d'une seconde résurrection, qui va de pair avec l'autorité de juger que son Père lui a confiée. Cette fois-ci, il s'agit de la résurrection finale de tous les humains, à la fin des temps. Les morts comparaitront devant lui pour rendre compte de leur vie.

« Ne vous en étonnez pas : l'heure vient où tous ceux qui sont dans la tombe entendront la voix du Fils de l'homme. Alors, ils en sortiront : ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour être condamnés » (Jn 5.28-29).

Une telle prérogative attribuée par Jésus à lui-même avait largement de quoi susciter l'indignation voire la fureur des chefs religieux juifs. Mais pour qui se prend-il donc, ce jeune rabbi, se demandaient-ils? On n'a jamais vu une telle arrogance au sein de notre nation... Et en plus, il se fait l'égal de Dieu en renversant tout le système religieux que nous avons patiemment bâti, et auquel tout le peuple se soumet...

Jésus va pourtant invoquer auprès d'eux le témoignage de quelqu'un qu'ils semblaient respecter : Jean-Baptiste. Jésus reproche aux chefs religieux d'avoir seulement fait semblant de croire aux paroles de Jean-Baptiste, que le peuple honorait comme un véritable prophète. Or, s'il a été un flambeau, s'il a apporté quelque lumière en tant que prophète, c'est justement parce que son témoignage a consisté à pointer le doigt en direction du véritable soleil de justice, le Fils incarné du Père céleste. Savez-vous que le dernier livre de l'Ancien Testament, celui du prophète Malachie — rédigé vers le milieu du 5^e siècle avant Jésus-Christ — prophétise la venue d'un messager très particulier, identifié au prophète Élie, et qui préparera la venue de l'ange de l'alliance?

Le chapitre 3 du livre de Malachie commence ainsi :

« Or, je vais envoyer mon messager pour aplanir la route devant moi. Et soudain, il viendra pour entrer dans son Temple, le Seigneur que vous attendez; c'est l'ange de l'alliance, appelé de vos vœux. Le voici, il arrive, déclare l'Éternel, le Seigneur des armées célestes » (Ml 3.1).

À la fin du chapitre 3, qui est aussi la fin du livre de Malachie et de tout l'Ancien Testament, le prophète renouvelle l'annonce de la venue d'un personnage identifié à Élie :

« Voici, je vous envoie Élie, le prophète, avant que le jour de l'Éternel arrive, ce jour grand et terrible. Il tournera le cœur des pères vers leurs fils, et des fils vers leurs pères, de peur que je ne vienne pour frapper le pays et me le vouer tout entier » (Ml 3.23-24).

Or, c'est précisément dans les mêmes termes qu'un ange s'adresse à Zacharie, le père de Jean-Baptiste, pour lui annoncer la naissance de son fils, au début de l'Évangile selon Luc :

« Il ramènera beaucoup d'Israélites au Seigneur, leur Dieu. Il accomplira sa mission sous le regard de Dieu, avec l'esprit et la puissance d'Élie, pour réconcilier les pères avec leurs enfants, pour amener ceux qui sont désobéissants à penser comme des hommes justes et former ainsi un peuple prêt pour le Seigneur » (Lc 1.16-17).

Toujours dans l'Évangile selon Luc, au chapitre 7, Jésus lui-même identifiera sans ambages Jean-Baptiste à cet envoyé dont parlait Malachie quelque cinq siècles auparavant. Il demandera à la foule qui se presse autour de lui :

« Qu'êtes-vous allés voir au désert? Un roseau agité çà et là par le vent? Qui donc êtes-vous allés voir? Un homme habillé avec élégance? Ceux qui portent des habits somptueux et qui vivent dans le luxe habitent les palais royaux. Mais qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, je vous l'assure, et même bien plus qu'un prophète. Car c'est celui dont il est écrit : J'enverrai mon messager devant toi, il te préparera le chemin » (Lc 7.24-27).

Les chefs religieux avaient envoyé une délégation pour aller consulter Jean-Baptiste, qu'ils considéraient comme un prophète; ils auraient donc dû accepter son témoignage, autrement, pourquoi envoyer cette délégation? Mais leur cœur s'endurcit et ils ne reçoivent pas le témoignage de Jean-Baptiste.

Jésus leur fournira alors d'autres témoins. Dans un procès, personne ne peut être son propre témoin, et Jésus, même s'il dit la vérité, s'abaisse pour se plier à cette règle humaine. Si les chefs religieux ne croient pas au témoignage que Jean-Baptiste leur a clairement communiqué, qu'ils croient alors au vu des œuvres que Jésus-Christ accomplit, comme la guérison du paralytique de la piscine de Béthesda.

« Quant à moi, j'ai en ma faveur un témoignage qui a plus de poids que celui de Jean : c'est celui des œuvres que le Père m'a donné d'accomplir. Oui, ces œuvres que j'ai accomplies attestent clairement que le Père m'a envoyé » (Jn 5.36).

Le troisième témoin invoqué par Jésus, c'est son Père lui-même : « *De plus, le Père lui-même, qui m'a envoyé, a témoigné en ma faveur.* » Mais ce témoignage là, aussi définitif et incontournable soit-il, les chefs religieux ne le recevront pas non plus. Pourquoi? Jésus le leur dit : « *Vous n'avez jamais entendu sa voix ni vu sa face. Sa parole n'habite pas en vous; la preuve c'est que vous ne croyez pas en celui qu'il a envoyé.* » Alors vient le quatrième témoignage, l'Écriture elle-même, comme les prophètes Ésaïe ou Malachie :

« *Vous étudiez avec soin les Écritures, parce que vous êtes convaincus d'en obtenir la vie éternelle. Or, précisément, ce sont elles qui témoignent de moi. Mais voilà : vous ne voulez pas venir à moi pour recevoir la vie* » (Jn 5.39-40).

Le cinquième témoignage avancé, dans la ligne du quatrième, sera Moïse lui-même.

« *Je ne cherche pas à être applaudi par les hommes. Seulement, je constate une chose : au fond de vous-mêmes, vous n'avez pas d'amour pour Dieu. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas. Si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez! D'ailleurs, comment pourriez-vous parvenir à la foi alors que vous voulez être applaudis les uns par les autres et que vous ne recherchez pas la gloire qui vient de Dieu seul? N'allez surtout pas croire que je serai moi votre accusateur auprès de mon Père; c'est Moïse qui vous accusera, oui ce Moïse même en qui vous avez mis votre espérance. En effet si vous l'aviez réellement cru, vous m'auriez aussi cru, car il a parlé de moi dans ses livres. Si vous ne croyez même pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?* » (Jn 5.41-47).

Ici, nous avons une déclaration très importante de Jésus pour comprendre la Bible dans son intégralité : si on la lit et l'étudie sans tout rapporter à Jésus-Christ, qui en est le centre et le ciment, on n'a rien compris. On pourra passer des heures, voire des années, à la disséquer, à essayer de cerner son message, à disserter savamment sur tel ou tel chapitre, on restera spirituellement aveugle et on ne fera que perdre son temps. Car l'unité du message de la Bible, depuis la première page jusqu'à la dernière, ne se comprend que par rapport à la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, la Parole vivante incarnée de Dieu, pour le salut d'hommes aveuglés et morts dans leurs péchés.

Dans un prochain article, nous aborderons le chapitre 6 de l'Évangile de Jean, où se manifeste clairement le pain vivant venu du ciel.

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))